

MANAGEMENT DE LA CIRCULATION INTERNE ET PREVENTION DES RISQUES

Donner aux managers la méthodologie et connaissances nécessaires pour concevoir un plan de circulation sûr, piloter la prévention au quotidien et faire respecter les règles de coactivité.

Durée : **7 heures**

Modalité pédagogique : **Présentiel / 8 stagiaires maximum**

Public : **Directeurs de site, Responsables Logistique/Production, Responsables HSE, Chefs d'équipe.**

Prérequis : **Aucun prérequis**

🔗 Tarif

🔗 Programmation

[Nous consulter](#) / 05 63 40 50 60

Objectifs

Mesurer son niveau de responsabilité juridique :

Identifier clairement ses obligations légales (civiles et pénales) et traduire le concept d'obligation de sécurité en actions quotidiennes sur le terrain.

Réaliser un audit des flux de son secteur :

Cartographier et analyser de manière critique les croisements de flux (qui, quoi, où, quand) pour détecter les situations de coactivité

Sélectionner les innovations techniques adaptées : Évaluer et choisir les solutions matérielles ou technologiques pertinentes pour son budget et ses risques.

Appliquer les principes de conception d'un plan de circulation :

Maîtriser les règles de l'INRS pour réorganiser l'espace (choix entre ségrégation physique, marquage au sol, sens uniques) et éliminer les angles morts.

Gérer les comportements déviants : Maîtriser une méthode de communication managériale pour traiter immédiatement le non-respect des règles sans générer de conflit.

Valoriser la culture du "Presqu'accident" : Inciter ses équipes à remonter les alertes et savoir traiter ces données pour alimenter le Document Unique (DUERP).

Contenu de la formation

Module 1 : Cadre juridique & Responsabilité managériale

- La responsabilité pénale et civile du manager : Qu'est-ce que la délégation de pouvoir ? Quelle est la responsabilité du manager en cas de non-respect flagrant des consignes par ses équipes ?



- L'obligation de sécurité de moyens renforcés : Pourquoi "fermer les yeux" sur un raccourci habituel équivaut juridiquement à une faute inexcusable après un accident.
- La posture de Leader Sécurité : Prendre soin de ses collaborateurs et donner l'exemple (exemplarité des managers sur le gilet, les voies piétonnes, etc.).

Module 2 : Méthodologie de conception d'un Plan de Circulation

- L'audit des flux (Méthode des 5W) : *Who, Where, When, What, Why*. Cartographier qui circule, avec quel engin, à quel moment et pourquoi.
- Les principes fondamentaux du zonage :
 1. La ségrégation totale : Séparer physiquement les flux (barrières de protection) plutôt que visuellement (lignes au sol).
 2. La simplification : Instauration de sens uniques pour les engins, suppression des marches arrière dans les zones d'affluence.
 3. La gestion des intersections : Aménagement des priorités et suppression des angles morts structurels.
- Cas pratique : Analyse collective du plan actuel de l'entreprise et identification des "zones rouges" à réaménager en priorité.

Module 3 : Outils techniques et Management Visuel

- La signalisation réglementaire : Maîtriser le code couleur et l'implantation des panneaux (marquage au sol, miroirs, panneaux de limitation).
- L'intégration des nouvelles technologies : Tour d'horizon des solutions modernes (radars de recul intelligents, lignes bleues lumineuses projetées au sol par les chariots, barrières actives qui se bloquent à l'approche d'un piéton).
- Gestion des flux externes : Comment intégrer et encadrer la sécurité des chauffeurs routiers, livreurs et prestataires extérieurs dès leur arrivée sur le site.

Module 4 : Management des comportements & Culture Sécurité

- Les Visites managériales de sécurité : Apprendre à observer activement et régulièrement (chaque semaine) les comportements de circulation sur le terrain (10 minutes par semaine suffisent).
- Les techniques de recadrage bienveillant mais ferme : Comment réagir face à un salarié (parfois un ancien) qui refuse de mettre son gilet ou coupe à travers les voies engins ? (Jeux de rôles).
- La culture du "Presqu'accident" : Comment valoriser la remontée des situations dangereuses par les équipes avant que l'accident ne se produise.

Pédagogie

Méthode

La démarche pédagogique retenue est centrée sur l'apprenant. Elle s'articule autour d'une alternance d'analyses de situations réelles (approche réflexive après accident) et d'une mise en situation immersive sur le terrain (approche expérimentale des rôles piéton/conducteur).

Permettre aux managers de passer du statut de "spectateurs bienveillants" à celui d'"architectes proactifs" de la sécurité, en leur donnant les clés techniques et managériales pour concevoir, animer et faire respecter un plan de circulation interne sans faille.

Les managers repartent avec un plan d'action pour modifier le site.

Afin de préparer le contenu spécifique de la formation les documents suivants devront être transmis en amont de la formation :

- Analyse d'accident (si existant)
- Plan de circulation de l'entreprise
- Extrait du DUERP relatifs aux risques de la circulation interne
- Extraits du règlement intérieur et des consignes de sécurité circulation
- Liste des catégories d'engins présents sur site

Validation des acquis et documents délivrés à l'issue de la formation

Les stagiaires sont évalués à l'aide d'un **QCM**. À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation sera remise à l'ensemble des participants.

Le + FORMAFRANCE

Votre Conseiller Technique se tient à votre disposition gratuitement toute l'année afin de répondre à vos questions via assistance@formafrance.fr

Le conseil FORMAFRANCE :

Pour mesurer l'efficacité de notre formation nous vous recommandons d'évaluer trois indicateurs dans les semaines suivantes :

- Le taux de mise à jour du plan de circulation : Le plan a-t-il été modifié ou optimisé suite à la formation ?
- Le nombre de visites managériales réalisées : Les managers vont-ils régulièrement sur le terrain avec cette grille de lecture ?
- Le délai de traitement des situations dangereuses : Les risques de circulation remontés par les salariés sont-ils corrigés plus rapidement ?



Compte-rendu de fin de formation

A l'issue de la formation vous recevrez un compte-rendu écrit vous indiquant :

- Une évaluation globale du niveau des stagiaires
- Des préconisations pour conduire l'amélioration de la sécurité de la circulation interne

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessibilité physique

- ✓ En INTRA : l'accès à vos personnels en situation de handicap est sous votre responsabilité

Accessibilité pédagogique

- ✓ Pratique : nos programmes sont adaptables selon le handicap – nous consulter
- ✓ Théorie : certains handicaps nécessitent la présence d'un accompagnateur -nous consulter pour l'option tarifaire à prévoir

Nous avertir en amont de la formation afin de prévoir les adaptations nécessaires.

Informations pratiques

Encadrement : Ingénieur en gestion des risques industriels

Recyclage : recommandé tous les 3 ans